

Gravité réelle d'une procédure : un nouveau document pour mieux l'évaluer



Savoir évaluer le niveau de gravité d'une procédure expérimentale sur un animal est une garantie essentielle pour une recherche éthique. [Le FC3R a produit début 2026 un document](#) aidant les professionnels à mieux établir cette évaluation.

Au sein de l'Union européenne, chaque procédure expérimentale impliquant des animaux protégés par la directive européenne 2010/63/UE doit indiquer le niveau de gravité auquel les animaux seront soumis.

Parmi ces niveaux de gravité :

- **Légère** : effets faibles et de courte durée, avec peu d'impact sur le bien-être.
- **Modérée** : effets plus marqués ou plus longs, mais sans atteindre le niveau le plus élevé de souffrance.
- **Sévère** : douleur, souffrance ou détresse intenses, ou effets durables importants.

- **Sans réveil** : l'animal reste sous anesthésie générale pendant toute la procédure et ne se réveille jamais.

Pour les professionnels de la recherche animale, il n'est pas toujours évident d'imaginer le niveau de gravité de la procédure lors de la rédaction de l'autorisation de projet (gravité prospective) et de bien transcrire la gravité observée lors de cette procédure (gravité réelle).

Pour aider les scientifiques et agents techniques, le Centre français des 3R - le FC3R - a partagé un document intitulé *Aide à l'évaluation de la gravité réelle*. Dans celui-ci, conseils, ressources et rappels sont distillés.

[Voir le document](#)

Actualité rédigée par Alan Dubois

Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)